

SYMISOA

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY/CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91 – www.symisoa.fr



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Loire
LE DÉPARTEMENT



Le contexte

LE BASSIN VERSANT DU SORNIN

Le bassin versant du Sornin se situe à la jonction administrative de trois départements (Rhône, Saône-et-Loire, et Loire) et de deux régions (Bourgogne et Rhône-Alpes). La vallée du Sornin est une région rurale faiblement urbanisée. L'élevage du Charolais est l'activité agricole prépondérante.

Il est délimité à l'Est et Nord-Est par les massifs du Haut-Beaujolais, à l'Ouest par les vallons du Brionnais et au sud-est par la Plaine du Roannais.

De par sa localisation et son potentiel biologique, le Sornin est un élément majeur dans le plan de renaturation du bassin de la Loire. Cette rivière est le dernier affluent du fleuve Loire avant le barrage de Villerest, elle est le site d'accueil pour la reproduction des poissons migrateurs (Lamproie marine).

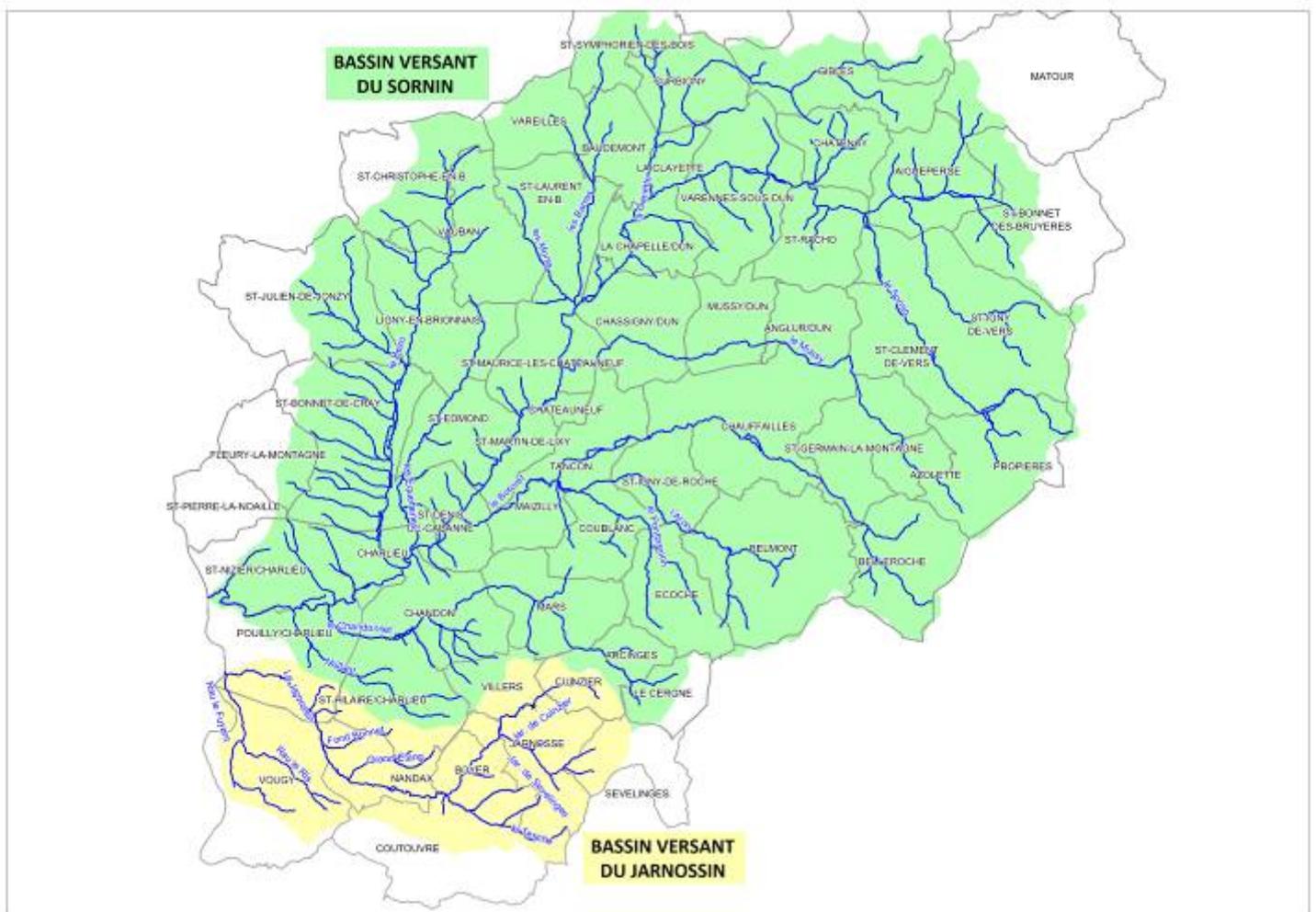


CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF DU BASSIN VERSANT DU SORNIN

HISTORIQUE DES DEMARCHES DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

L’effort constant pour le respect de l’environnement, émanant des collectivités locales, s’est heurté à des problèmes de gestion à l’échelle du bassin versant et ne suffisait plus à enrayer les signes d’altération des cours d’eau. C’est pourquoi la mise en place d’un syndicat de rivière – le SYMISOA – et l’élaboration d’un contrat de rivière se sont avérés nécessaires pour répondre aux enjeux à l’échelle du bassin versant et pour coordonner une politique dynamique de protection et de gestion du Sornin et de ses affluents.

Un premier contrat de rivière a été signé le 5 septembre 2008, et s’est terminé administrativement en septembre 2013. L’étude bilan/évaluation/prospective s’est déroulée de 2013 à 2015. Elle a notamment permis d’acter la volonté des différents partenaires de poursuivre les efforts de restauration des milieux aquatiques à travers un 2nd contrat de rivière, et la volonté de mettre en place un programme commun avec le bassin versant voisin du Jarnossin.



En parallèle, l’ensemble des EPCI situés sur le bassin versant du Sornin ont adhéré au SYMISOA (dès 2008 pour Charlieu Belmont Communauté, la Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais et la Communauté de communes de Semur en Brionnais, et 2017 pour la Communauté de communes Saône Beaujolais qui contribuait au SYMISOA auparavant par le biais d’une convention annuelle).

Le contrat de rivière Sornin Jarnossin a été signé le 20 juin 2017 pour 5 ans. L’année 2021 est à cheval sur la 4^{ème} et la 5^{ème} année du programme d’actions du contrat de rivière.

RAPPEL DES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

L'étude bilan du 1^{er} contrat de rivière a permis d'actualiser les enjeux du territoire :

Thématique	Enjeu
La qualité de l'eau	La réduction de l'impact de la pollution domestique
	La limitation de la présence de pesticides dans l'eau
	La réduction de l'impact de la pollution diffuse agricole
	Le suivi de la qualité des eaux
La gestion morphologique et écologique des milieux	La restauration et l'entretien de la ripisylve, du lit et des berges
	Le maintien ou amélioration des populations salmonicoles
	La préservation et restauration des zones humides
	La lutte contre les espèces envahissantes
Le risque inondation	Le développement de la conscience du risque
	La réduction du risque
La ressource en eau	La préservation de la ressource en eau en conciliant usages et milieu naturel
	La non dégradation voir l'amélioration des débits d'étiage
La mise en valeur des cours d'eau et du patrimoine associé	La reconnaissance des rivières comme élément de la qualité de vie locale
	La valorisation du potentiel touristique des milieux aquatiques
L'animation et la communication	L'incitation au changement de pratiques
	Le développement d'une culture de l'eau sur le territoire

PRESENTATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION

Au 20/01/2022, la cellule animation du syndicat est composée de :

Céline DEHAVANNE



Directrice – Chargée de mission du contrat de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

→ pilotage du contrat de rivière / animation de la concertation

→ préparation et suivi des études et travaux externalisés

→ mise en œuvre des actions de communication

→ appui aux communes (AEP, assainissement, inondations, zéro phyto...)

→ gestion administrative, financière et RH du syndicat

Jérôme DERIGON



Technicien de rivière

1 ETP – Titulaire FPT

→ préparation et suivi des études et travaux externalisés

→ conception et suivi des travaux en régie (encadrement de l'équipe)

→ sensibilisation / négociations avec les riverains

→ conseil aux élus et riverains

→ suivi de l'état des cours d'eau

Sophie DEFOND



Secrétaire comptable

0,5 ETP – Titulaire FPT

→ réalisation des opérations comptables

→ gestion des paies

→ transmission des actes au Trésor Public et en Préfecture

→ secrétariat

Enzo FOUILLET, 2^{ème} technicien de rivière contractuel, a quitté le SYMISOA en août 2021.

La cellule animation a accueilli 2 stagiaires longue durée en 2021 sur les sujets suivants :

- Etat des lieux de la renouée du japon sur les cours d'eau du bassin du Sornin
- Stage éco-interprète pour définir les orientations et le contenu du futur sentier découverte autour des projets sur le Bézo à Charlieu

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE RIVIERE

Au 20/01/2022, l'équipe rivière est composée de 5 agents :



Quentin MATTRAY

Chef d'équipe
1 ETP – Titulaire FPT



Dimitri BERGER

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Titulaire FPT



Corentin THORAL

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Contractuel



Antoine GRIPONT

Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
1 ETP – Poste en insertion (PEC)



Albane DUMONCEAU PATET

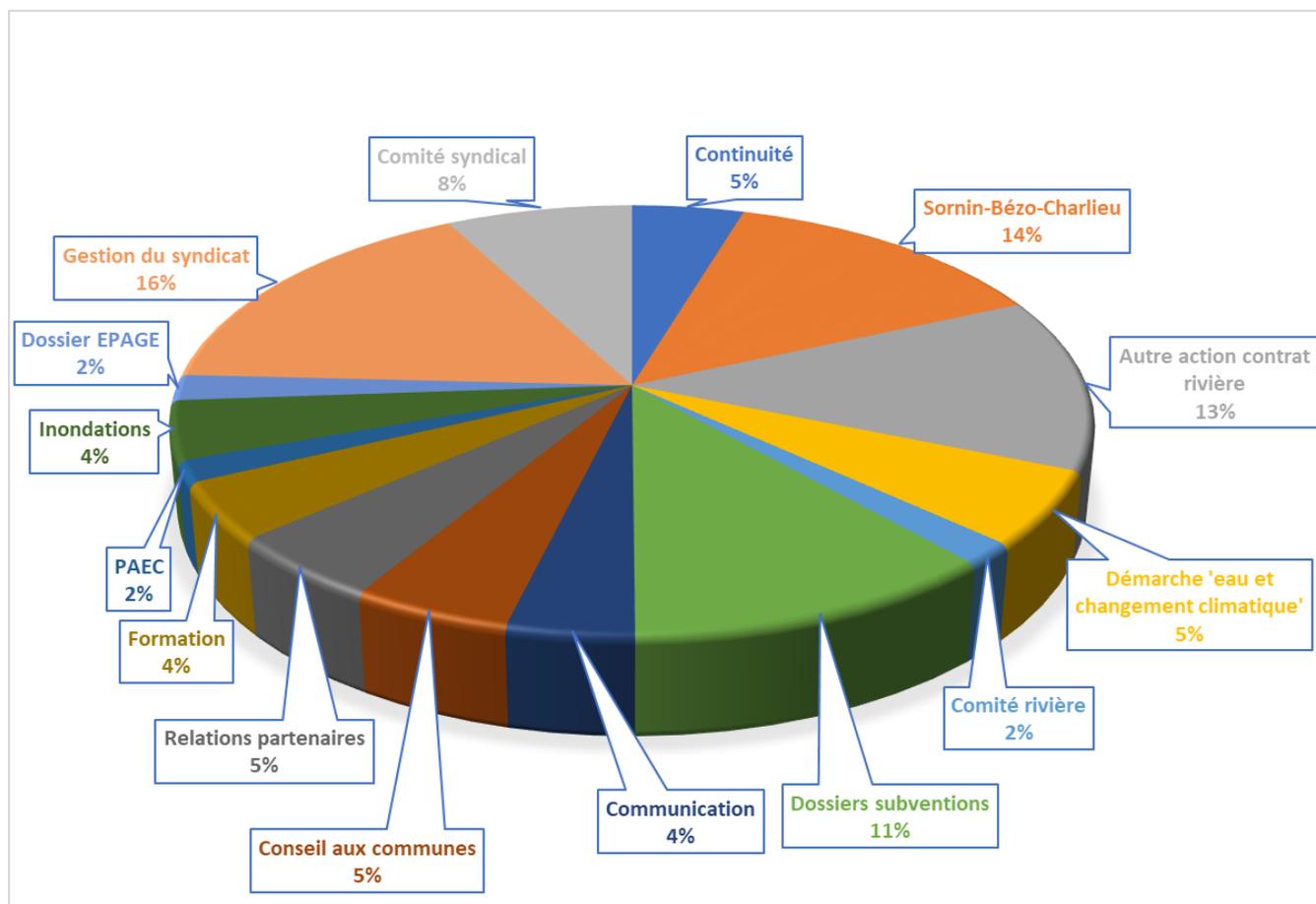
Agent d'entretien et de restauration de cours d'eau
Poste en apprentissage (BTS GPN)

L'équipe rivière accueille régulièrement des stagiaires.

LES ACTIVITES DE LA CELLULE ANIMATION EN 2021

➔ Répartition du temps de travail des postes d'animation :

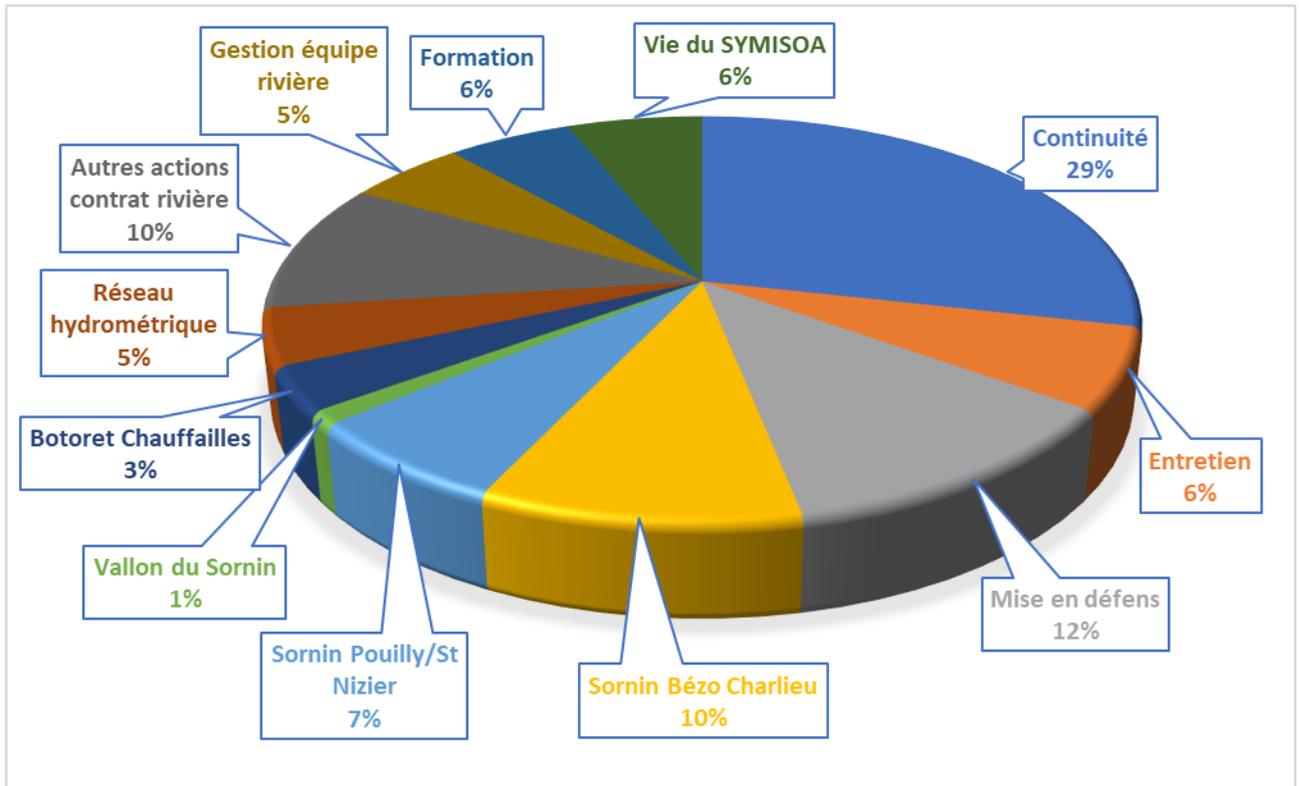
Directrice / Chargée de mission (C. Déchavanne) :



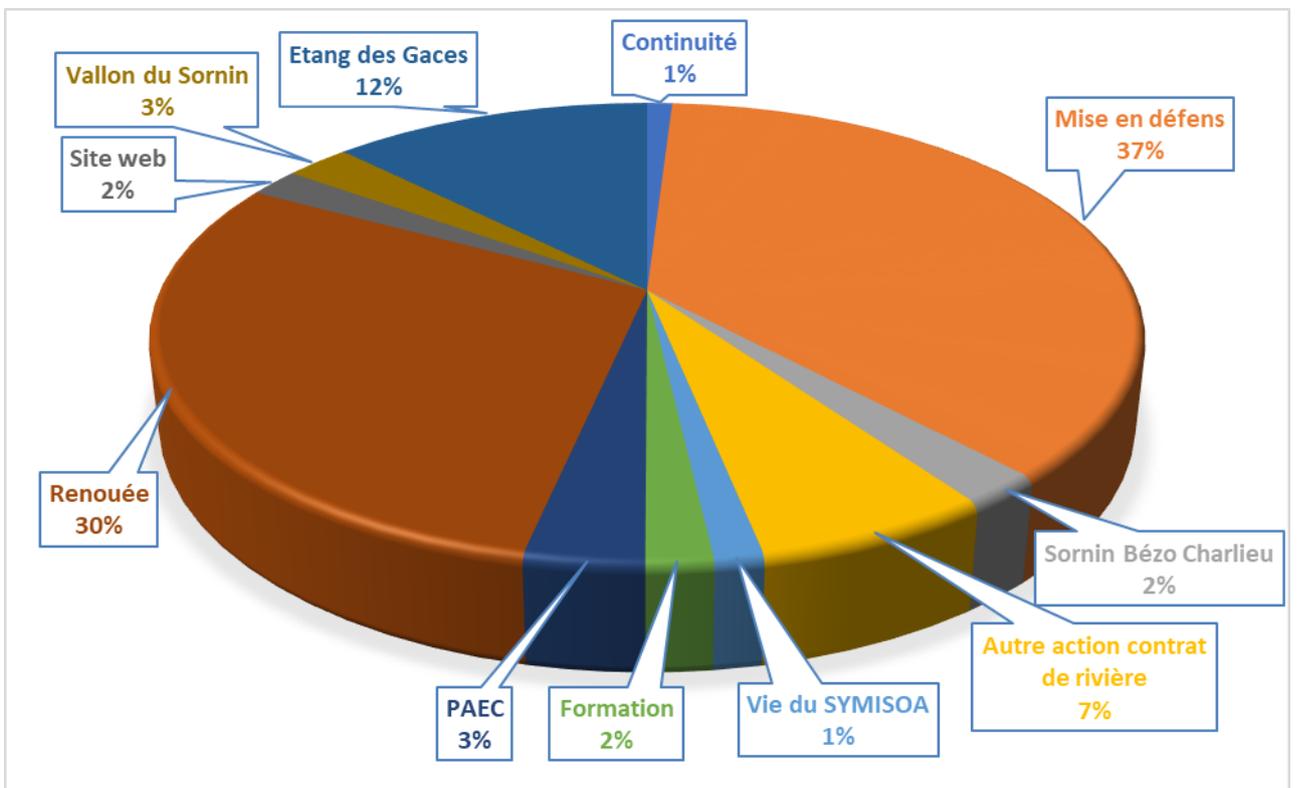
Au total, les actions directes de mise en œuvre du contrat de rivière représentent 60% du temps de travail.

La seconde activité la plus consommatrice de temps étant la gestion humaine, administrative et financière du syndicat (24%).

Technicien de rivière (J. Derigon) :



Technicien de rivière (E. Fouillet), présent de janvier à août 2021 :



Secrétaire comptable à mi-temps (S. Defond) :

Le temps de travail de Sophie DEFOND se répartit entre la gestion comptable (68%), la gestion de la paie et du suivi administratif du personnel (30%), et du secrétariat (2%).

➡ **La labellisation EPAGE :**

Les élus du SYMISOA ont souhaité déposer une demande de reconnaissance EPAGE, afin de conforter le syndicat et ses compétences (GEMAPI) à l’échelle du bassin hydrographie.

Le dossier de demande de labellisation a été déposé au dernier trimestre 2020. Cette demande a été examinée en commission de planification du comité de bassin Loire Bretagne le 18 mars 2021 (participation du président du SYMISOA et de la directrice en visio, pour présenter le dossier et répondre aux questions). Suite à l’avis positif de la commission de planification, le préfet de bassin a rendu un avis favorable à la rentrée 2021. La modification des statuts par délibération du SYMISOA et de ses membres, puis prise d’un arrêté préfectoral est en fin de processus : la labellisation EPAGE du SYMISOA devrait être officielle d’ici le printemps 2022.

➡ **Le comité de rivière :**

Le comité de rivière Sornin Jarnossin s’est réuni le 10 juin 2021, principalement en visio-conférence (quelques participants en présentiel).

L’ordre du jour a porté sur le bilan des actions de la période juin 2019 – juin 2021 (le comité de rivière 2020 ayant été annulé du fait du contexte sanitaire), les projets 2021-2022, ainsi qu’un bilan à mi-parcours du contrat de rivière.

➡ **Les autres actions d’animation en 2021 :**

La crise sanitaire a perturbé les actions d’animations qui étaient prévues. Néanmoins, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Les démarches de concertation pour la mise en œuvre du contrat de rivière
- Réunions de travail avec les partenaires techniques
 - DDT, AFB, Agence de l’Eau, Conseils Régionaux et Conseils Départementaux sur les PAOT, la révision des zones vulnérables aux nitrates d’origine agricole, la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, la révision des arrêtés cadre sécheresse dans le Rhône et la Loire, la gestion de la ressource en eau dans le cadre du changement climatique et la stratégie des aires protégées dans la Loire (11 réunions en 2021)
 - Roannais Agglomération : suivi du contrat Vert et Bleu avec la Région AURA et l’Agence de l’Eau, et bilan-prospective du programme bord de Loire en Roannais.
 - SHNA sur le volet biodiversité

- FDPPMA pour le suivi piscicole et les actions de renaturation
 - Roannais Agglomération et la COR pour le suivi des PAEC Roannais et Beaujolais Vert.
-
- Rencontre des propriétaires et/ou exploitants pour négocier et préparer les travaux de mise en défens et de restauration de la continuité écologique
 - Participation aux réunions et rendez-vous sur le projet de restauration du Bézo et de l'étang des Gaces à Charlieu
 - Participation aux réunions de concertation concernant le projet de valorisation du Mont St Rigaud (zone des sources du Sornin) porté par la Communauté de Communes Saône Beaujolais, en lien avec la politique ENS du Département du Rhône → coordination avec le projet de restauration du vallon du Sornin, prévu en fin de contrat de rivière.

▪ L'animation du comité syndical du SYMISOA

7 réunions du comité syndical et 2 réunions de bureau en 2021.

▪ Les PAEC

Il n'y a pas plus de possibilité de contractualisation de MAEC depuis 2018 sur les 3 PAEC en vigueur sur le bassin versant Sornin Jarnossin. L'année 2021 a ainsi été consacrée au suivi des exploitants engagés, et à la participation aux différentes réunions de coordination.

Les 1ers engagements pris en 2016 sont arrivés à échéance en mai 2021 : ils ont pu être prolongés d'un an sur le PAEC Brionnais et le PAEC Roannais pour les exploitants volontaires.

Etant donné le contexte sanitaire, aucune animation PAEC n'a été organisée en 2021.

RAPPEL : Le bilan des campagnes 2016 et 2017 sur les 3 PAEC du bassin Sornin et Jarnossin :

- 2 campagnes d'engagement : 2016 et 2017
- 30 exploitations diagnostiquées
- 20 exploitations engagées en MAEC ZH ou ripisylve
- Enveloppe attribuée pour les MAEC sur le territoire : 382 000 €
- Surface de ZH engagée : 385 ha (8.4% de la surface de ZH du territoire)
- Linéaire de ripisylve engagé : 17 km

Globalement, les dysfonctionnements administratifs et les enveloppes financières revues à la baisse ont fortement pénalisé la mise en œuvre du dispositif, malgré une réelle ouverture des exploitants au projet et une animation efficace sur le terrain.

▪ Les démarches zéro phyto

L'accompagnement des démarches zéro phyto s'est poursuivi en 2021.

- **Sensibilisation et accompagnement des communes :**

Accompagnement de communes (principalement Pouilly/Charlieu en 2021).pour des projets de végétalisation de cimetières, notamment par des conseils et l’organisation de visites de cimetières gérés en zéro-phyto depuis plusieurs années.

- **Sensibilisation du grand public :**

- Publication d’un guide pour les particuliers « zéro phyto et biodiversité » - Partenariat avec FNE Loire (plan Eco-phyto) : guide conçu en 2020 et paru en janvier 2021
- Aucun atelier pratique n’a pu avoir lieu du fait du contexte sanitaire

▪ La participation à la concertation sur les projets d’urbanisme

Le SYMISOA n’a participé à aucune réunion de concertation ‘urbanisme’ en 2021. Par contre, la participation aux groupes de travail du PCAET de Charlieu Belmont s’est poursuivi en 2021.

▪ La participation à la démarche d’inscription du Brionnais à l’UNESCO

Le SYMISOA est intégré au groupe de travail ‘paysage/environnement’.

▪ Le suivi des projets d’assainissement des communes

Les communes suivies en 2021 : St Igny de Roche, La Clayette, Chauffailles, Coublanc, Mars, Propières, St Denis de Cabanne, St Hilaire sous Charlieu, Vareilles, Cuinzier, Vougy. Le SYMISOA participe également aux réunions de suivi de la gestion des boues d’épuration, réalisée par Charlieu Belmont Communauté.

▪ Le suivi de la gestion AEP sur le bassin versant

Participation aux assemblées générales du SIEVS (syndicat des eaux de la vallée du Sornin, principale structure gestionnaire de l’eau potable sur le bassin versant).

▪ L’animation auprès du monde de la pêche

Le SYMISOA n’a pu participer à aucune assemblée générale d’AAPPMA en 2021.

▪ La participation aux réseaux techniques, aux sollicitations des partenaires, aux colloques en lien avec les activités du syndicat

La cellule animation poursuit son implication dans différents réseaux :

- Cellules ASTER 42 et 71
- Groupes de travail ‘plantes invasives’ (42 et 69)
- Démarches zones humides (avec le CEN Bourgogne et le CEN Rhône Alpes)
- ARRA², RGMA
- Groupes de travail ‘continuité’ organisés par les DTT et les départements
- Réseau de suivi de la qualité des cours d’eau du Département de la Loire
- Diverses commissions de l’Agence de l’Eau

LES TRAVAUX REALISES EN 2021

L'année 2021 a permis la poursuite de la mise en œuvre les opérations inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin sur le bassin versant du Sornin (Contrat signé en juin 2017), ainsi que quelques opérations hors contrat.

➔ **Entretien des cours d'eau** (action B111 du contrat de rivière)

L'entretien des secteurs à enjeux humains et des secteurs précédemment aménagés par le SYMISOA a été réalisé par l'équipe rivière, avec l'appui ponctuel de prestataires.

Une campagne conséquente d'entretien des aménagements réalisés sur le Bézo dans les années 2010-2013 a notamment été réalisée à Ligny en Brionnais et St Bonnet de Cray.

Des interventions ont également été nécessaires sur le Sornin à La Chapelle/Dun, St Maurice les Châteauneuf, St Denis de Cabanne, Charlieu, Pouilly/Charlieu, et Aigueperse, sur le Botoret à Chauffailles, Maizilly, sur l'Aaron à Coublanc, et sur le Chandonnet à Arcinges, Mars, Chandon et Pouilly/Charlieu.

➔ **Mise en défens et reconstitution de la ripisylve** (action B112 du contrat de rivière)

L'année 2021 a permis de commencer la 2^{ème} tranche de travaux de mise en défens et de plantations sur le Sornin de Propières, et sur le Sornin médian à La Chapelle/Dun, ainsi qu'un petit complément sur le Bézo à Ligny en Brionnais.



L'équipe rivière du SYMISOA a ainsi réalisé en 2021 sur ce programme :

- 1850 ml de clôtures (1730ml sur le Sornin à La Chapelle/Dun et 120 ml sur le Bézo)
- 20 abreuvoirs ont été aménagés durant l'été 2021 (1 sur le Bézo, 8 sur le Sornin à La Chapelle/Dun et 11 sur le Sornin de Propières)
- Les plantations sur ces secteurs sont prévues en janvier 2022.

➤ **Mettre en conformité la digue du Bézo à Charlieu** (action hors contrat de rivière)
et **restaurer le Bézo dans le même secteur** (action B113-3 du contrat de rivière)

Les études de mise en conformité de la digue et de restauration du Bézo se sont poursuivies en 2021, avec le cabinet ISL Ingénierie.

L'année 2021 a permis de valider l'avant-projet, de le préciser en lançant la phase PRO, et de démarrer en parallèle la procédure administrative pour obtenir l'autorisation de réaliser ces travaux.

Suite à l'examen du dossier au cas par cas, l'autorité environnementale a refusé la procédure simplifiée qui

était sollicitée. Une procédure d'évaluation environnementale complète est ainsi exigée, ce qui implique une durée plus importante et donc un report des travaux en 2023.



En parallèle, un stage de fin d'étude 'éco-interprète' de 4 mois a été réalisé par Sylvie Tourdiat, et a permis de définir les orientations et le contenu du futur sentier découverte qui doit permettre de sensibiliser le public aux enjeux d'une gestion intégrée des milieux naturels sur ce site. Le moment fort de ce stage a été la journée d'animation du 10 juillet, organisée pour présenter le projet au grand public et le consulter sur les futurs aménagements du sentier (cf. § communication).

➤ **Restauration et valorisation du Botoret à Chauffailles** (action B113-7 du contrat de rivière)

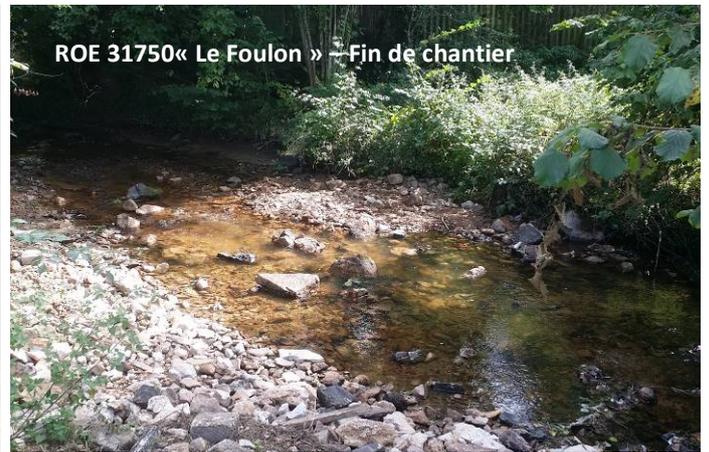


L'étude de mise en conformité la prise d'eau de l'étang de Chauffailles et d'amélioration des écoulements du ruisseau du Foulon rue du Châtillon s'est poursuivie en 2021

Le cabinet Réalités Environnement a présenté les scénarios envisageables en décembre 2021. Les travaux de mise en conformité de la prise d'eau devraient être réalisés en 2022 par la mairie de Chauffailles.

➔ **Restauration de la continuité écologique** (action B115-1 du contrat de rivière)

En 2021, 2 obstacles ont été supprimés : sur le Botoret à Chauffailles (seuil « le Foulon » ROE 31750) et sur le Chandonnet entre Arcinges et Cuinzier (seuil « Buse communale » ROE 82824) :



L'effacement du seuil « Buse communale » sur le Chandonnet a consisté au remplacement d'une buse de franchissement d'une voirie communale par un pont en U retourné, qui ne crée plus d'obstacle dans la rivière.



L'étude externalisée portant sur la restauration de la continuité écologique au niveau de 11 ouvrages complexes, confiée au cabinet CESAME, s'est poursuivie en 2021 avec la production des avant-projets sur chaque site.

➔ **Fauche des foyers stratégiques de renouée** (action B131-1 du contrat de rivière)

La poursuite des campagnes de fauche répétées a eu lieu sur les 2 secteurs ciblés au programme du contrat de rivière : le foyer de renouée situé sur la berge du stade le long du Sornin à St Maurice les Châteauneuf, et les foyers situés le long du Botoret en centre ville de Chauffailles. L'équipe est intervenue 5 fois sur chaque foyer de mai à novembre, avec fauche à la débroussailleuse, puis collecte soignée et export des tiges coupées.

➤ **Lutte contre les ragondins** (action B132 du contrat de rivière)

Poursuite du partenariat avec les fédérations de chasse et les piégeurs, pour organiser des campagnes de piégeage, rémunérer les piégeurs en Saône et Loire et prêter des cages aux piégeurs locaux sur demande.

Les chiffres de la campagne de collecte 2020-2021 ne sont pas encore connus sur l'ensemble du territoire (sur le bassin du Sornin, en Saône et Loire, 447 ragondins capturés en 2020-2021).

➤ **Réseau de suivi des débits** (action B311 du contrat de rivière)

Poursuite de l'exploitation du dispositif composé de 3 stations de suivi automatiques qui fait l'objet d'un contrat de maintenance (interventions préventives trimestrielles) et d'un contrat d'abonnement à la plate forme de mise à disposition et de stockage des données.



La plate forme de suivi accessible à l'adresse suivante :

<https://ceneau.com/app/fr/superviseur/>

Elle donne accès en temps réel aux hauteurs d'eau et aux températures (contacter le SYMISOA pour les codes d'accès).

Des jaugeages sont réalisés par les techniciens du SYMISOA pour caler les courbes de tarage de ces stations (relation hauteur/débit).

➤ **Etude des espèces patrimoniales** (action B114 du contrat de rivière)

La SHNA (Société d'Histoire Naturelle d'Autun) a poursuivi ses inventaires naturalistes en 2021 : prospections écrevisse à pattes blanches fin septembre 2021.

Les rapports d'étude des années antérieures sont accessibles sur le site internet du syndicat (www.symisoa.fr, rubrique « NOS ACTIONS » → « ETUDES »). Ceux concernant l'année 2021 seront mis en ligne dès leur parution.

➤ **Préserver les zones humides** (actions B122 et B123 du contrat de rivière)

Les travaux de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu, et de la queue de l'étang, étaient programmés en 2021. Malheureusement, les conditions météorologiques et les difficultés d'approvisionnement en matériaux n'ont pas permis de mener ce chantier à bien. Il est reporté en 2022, dès que les conditions favorables seront réunies.



Rappel: Le projet consiste en la restauration des berges de l'étang (terrassment en pentes douces), en la pose de clôture et l'aménagement d'abreuvoirs déportés (pompes à museau) afin de préserver les berges du piétinement et d'améliorer la qualité de l'eau. Des plantations seront également faites, ainsi que l'aménagement de pontons bois pour permettre un accès des pêcheurs sans détériorer les berges de l'étang.

➤ **Protection de berge à Aigueperse pour sauvegarder une route communale** (action hors contrat de rivière)



Réalisation d'une fascine pour stopper l'érosion d'une berge du Sornin d'Aigueperse, menaçant une voie communale au lieu-dit 'Tranche-pied'.



➔ **Nettoyage d’un ruisseau à Maizilly** (action hors contrat de rivière)

Un petit ruisseau (La Raterie) provoquait des débordements sur une voie communale, par manque d’entretien (lit comblé par des arbres tombés et le piétinement du bétail).

Après des travaux forestiers préalables, le lit du ruisseau a été retracé à la mini-pelle, le tout avec autorisation préalable de la police de l’eau.



LES ACTIONS DE COMMUNICATION REALISEES EN 2021

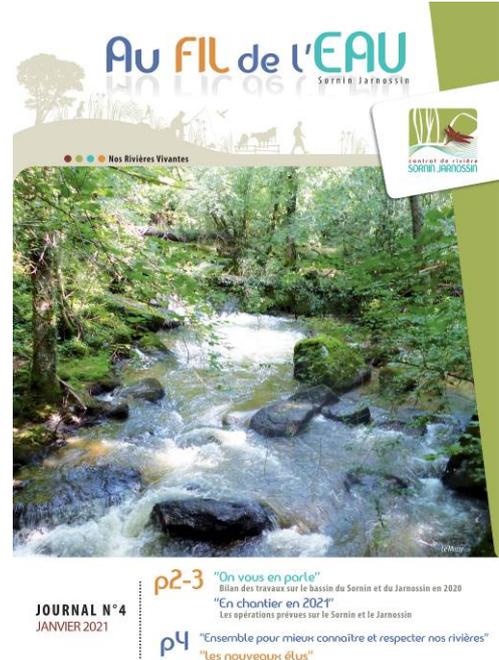
Ce volet du programme a été encore perturbé par la crise sanitaire, empêchant l'organisation d'évènements avec du public.

Toute l'année : mise à jour du site internet du SYMISOA : www.symisoa.fr

Actualisation régulière du site, avec diffusion d'une newsletter (3 newsletters diffusées en 2021)

Janvier 2021 :

Sortie du 4ème numéro du bulletin d'information du contrat de rivière Sornin Jarnossin « Au fil de l'eau », ainsi que d'une page de synthèse proposée à toutes les communes comme insertion dans les bulletins municipaux



En juillet : 2 émissions sur la thématique de la biodiversité de nos rivières sur Radio Cactus (radio locale), en partenariat avec la SHNA (société d'histoire naturelle d'Autun), qui réalise des suivis d'espèces patrimoniales sur le bassin du Sornin.



Samedi 10 juillet 2021 : consultation citoyenne sur les projets autour du Bézo à Charlieu

Plus de 200 personnes se sont arrêtées sur le stand animé par le SYMISOA sur le marché Charlieu, pour poser des questions, échanger le projet et donner leur avis.

Une consultation a été organisée pour définir les caractéristiques du futur sentier pédagogique qui fera le tour du site restauré, différents outils de vote et de jeu. Pour suivre les avis exprimés, le futur sentier



de
sur

via

proposera des supports de sensibilisation ludiques dans une ambiance zen et nature aux portes de Charlieu.

Cette expérience de concertation réussie pourra être renouvelée sur d'autres sujets (l'adaptation au changement climatique par exemple), pour aller efficacement à la rencontre du grand public.

Une vidéo pour sensibiliser les élus et les propriétaires riverains de cours d'eau à la préservation des ripisylves

Publié le 9 novembre 2021

L'Astee vient de publier une vidéo de sensibilisation à la préservation des ripisylves à destination des élus et des propriétaires riverains de cours d'eau. L'objectif de ce projet, réalisé avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de ses Centres de ressources Génie écologique et Cours d'eau, est de faire découvrir les ripisylves, leurs fonctions et bénéfiques, et de lever les idées préconçues sur l'entretien et la gestion de ces milieux.



Collaboration avec l'ASTEE pour la réalisation d'une vidéo de sensibilisation à l'importance des ripisylves

Lien vers la vidéo :

<https://www.astee.org/une-video-pour-sensibiliser-les-elus-et-les-proprietaires-riverains-de-cours-deau-a-la-preservation-des-ripisylves/>

Installation de panneaux d'information sur les différents chantiers en cours

Chantier de rétablissement de la continuité du Chandonnet à Arcinges (sept 2021)

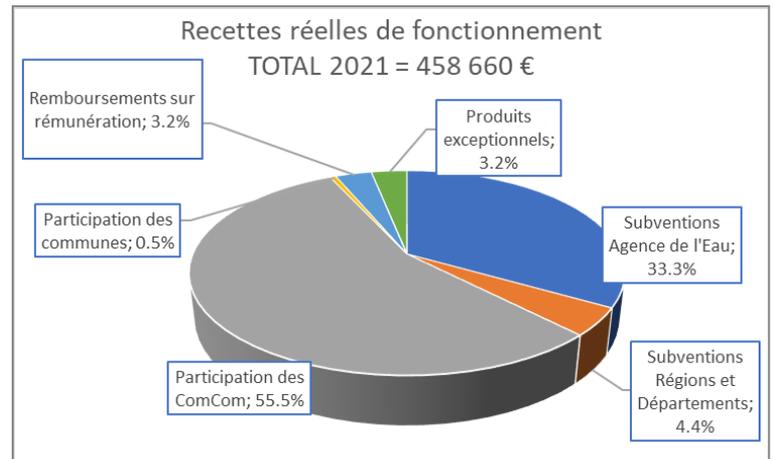
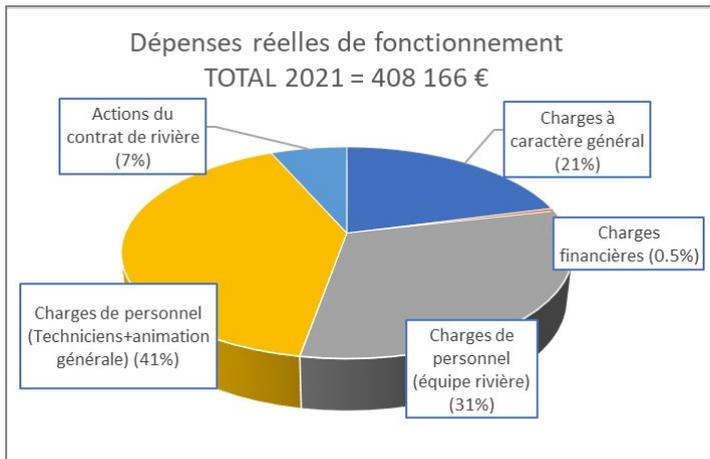


De septembre 2020 à juin 2021 : 3^{ème} année du programme de sensibilisation des scolaires (malgré le contexte sanitaire : 650 enfants issus de 30 classes différentes), avec des animations sur la découverte des rivières, le cycle de l'eau, le jardinage au naturel, les haies et la biodiversité...



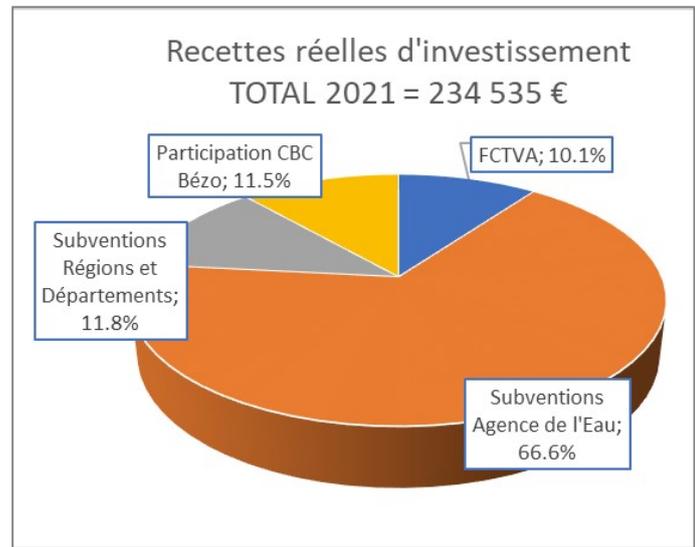
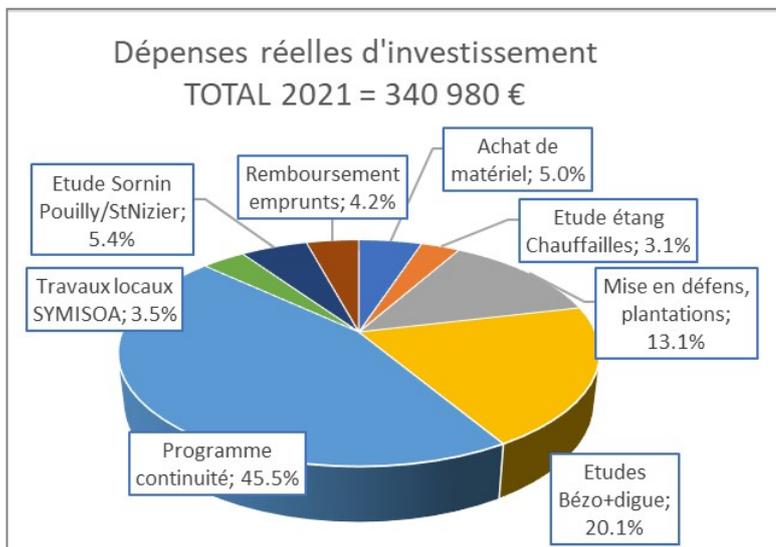
BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT



Les actions du contrat de rivière inscrites en fonctionnement comportent les dépenses de communication (dont les animations scolaires et les actions de sensibilisation au zéro-phyto), le fonctionnement du réseau de suivi hydrologique, ainsi que les petites fournitures des travaux réalisés par l'équipe. Le coût de l'équipe rivière correspond également intégralement à des travaux d'entretien, de mise en défens et de plantations, inscrits au contrat de rivière.

SECTION D'INVESTISSEMENT



Des subventions sur des dépenses réalisées en 2021 restent à percevoir en 2022. Elles correspondent à des travaux ou études en cours et non achevés fin 2021. Ce qui explique le déficit de recettes réelles d'investissement au regard des dépenses réalisées.

Détail du coût et du plan de financement des actions terminées en 2021 :**➤ Programme d'entretien 2021 (actions B111 du contrat de rivière)**

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2021) :	68 390€ HT
- Agence de l'eau :	16 080€ (solde à percevoir)
- Conseil Départemental 42 :	8 100€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	44 210€ (64.6%)

L'entretien des anciens aménagements sur le Bézo a nécessité plus de temps que ce qui était prévu au contrat de rivière dans l'enveloppe annuelle : ce besoin de maintenir l'entretien des travaux antérieurs, pour garantir leur pérennité, devient logiquement de plus en plus prégnant et devra être pris en compte pour élaborer le prochain programme d'actions.

➤ Effacement du seuil « Foulon » sur le Botoret

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2021) :	8 575 € HT
- Agence de l'eau :	4 951 € (solde à percevoir)
- Région Bourgogne Franche Comté :	1 650 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	1 974 € (23%)

➤ Effacement du seuil « Buse communale » sur le Chandonet

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2021) :	45 206 € HT
- Agence de l'eau :	36 165 € (solde à percevoir)
- Région AURA :	9 041 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	0 € (0%)

➤ Programme de communication 2020-2021 (action C2 du contrat de rivière)

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2020 et 2021) :	11 456 € TTC
(outils de communication : 3 406€ + animations scolaires : 8 050€)	
- Agence de l'Eau :	6 873€ (solde à percevoir)
Autofinancement :	4 583 € TTC (40%)

➤ Programme 'zéro phyto' 2020-2021 (action A21 du contrat de rivière)

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercices 2020 et 2021) :	7 560 € TTC
- Agence de l'eau :	4 536 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	3 024 € (40%)

➤ Fonctionnement du réseau de suivi des débits 2021 (actions B311 du contrat de rivière)

SUBVENTIONS

Dépenses réalisées (exercice 2021) :	13 188 € TTC
- Agence de l'eau :	10 168 € (solde à percevoir)
Autofinancement :	3 020 € (23%)

➤ Travaux hors contrat de rivière (financés par les communes bénéficiaires)

- Entretien du bief des pompiers (Charlieu) :	2 681 € TTC
- Nettoyage ruisseau (Maizilly) :	2 098 € TTC
- Protection de berge (Aigueperse) :	2 082 € TTC

BILAN ET PERSPECTIVES

Les perspectives 2022 :

Sous réserve des conditions sanitaires, le programme 2022 comporte les actions suivantes :

- Poursuite des travaux prévus au contrat de rivière :
 - o Programme d'entretien des rivières (secteurs à enjeux humains et secteurs préalablement aménagés),
 - o Fauche des foyers de renouée du japon,
 - o Poursuite des travaux de mise en défens et restauration de la ripisylve sur les Sornins amont, sur le Sornin médian à la Chapelle/Dun et St Denis de Cabanne, sur les Equetteries à Charlieu,
 - o Effacement d'un obstacle à la continuité écologique sur le Botoret à Chauffailles, avec le remplacement de la buse métallique à l'entrée de la ZI de Chauffailles
 - o Travaux de restauration de l'étang des Gaces à Charlieu
 - o Avant-projet et 1ere tranche de travaux de restauration du Sornin entre Pouilly et St Nizier (secteur camping – terrain de foot)
- Projet de mise en recul de la digue du Bézo et de renaturation du cours d'eau prévue au contrat de rivière : procédure administrative d'autorisation + consultation des entreprises + demandes de subventions + travaux préliminaires de déplacement des réseaux d'eau, d'électricité et de fibre optique.
- Organisation d'une journée de sensibilisation à la problématique de la renouée du japon, à destination des entreprises de TP et des agents des communes.
- Chiffrage et demandes de subventions pour le projet de restauration du vallon du Sornin à Propières, en collaboration avec le CNPF et la Communauté de communes Saône Beaujolais, ainsi que les acteurs locaux intéressés par le projet.
- Poursuite des actions de communication : programme scolaire, site Internet, bulletin d'information annuel...
- Lancement de l'étude 'bilan prospective' du contrat de rivière en cours, qui s'achève mi-2022
- Lancement d'une démarche territoriale globale d'adaptation au changement climatique

A Pouilly/Charlieu, le 21/01/2022

Le Président, Michel LAMARQUE

